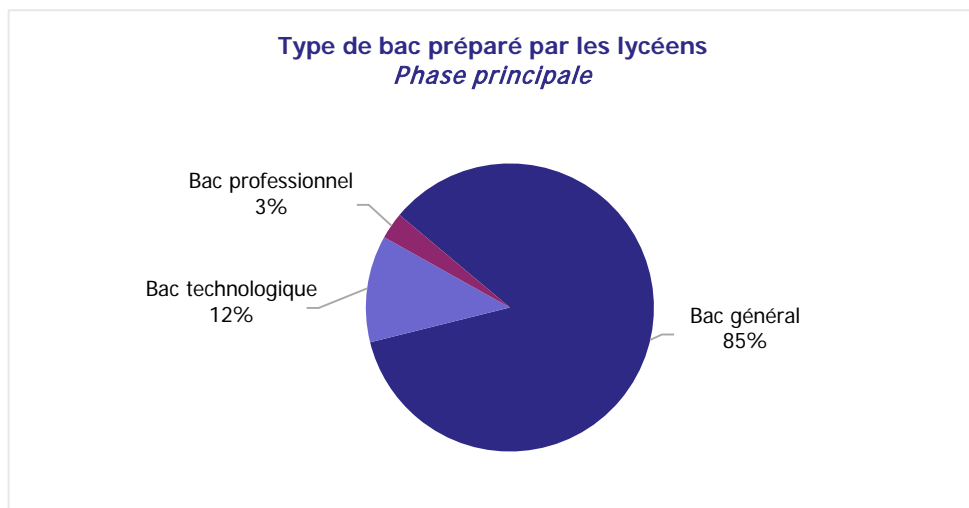
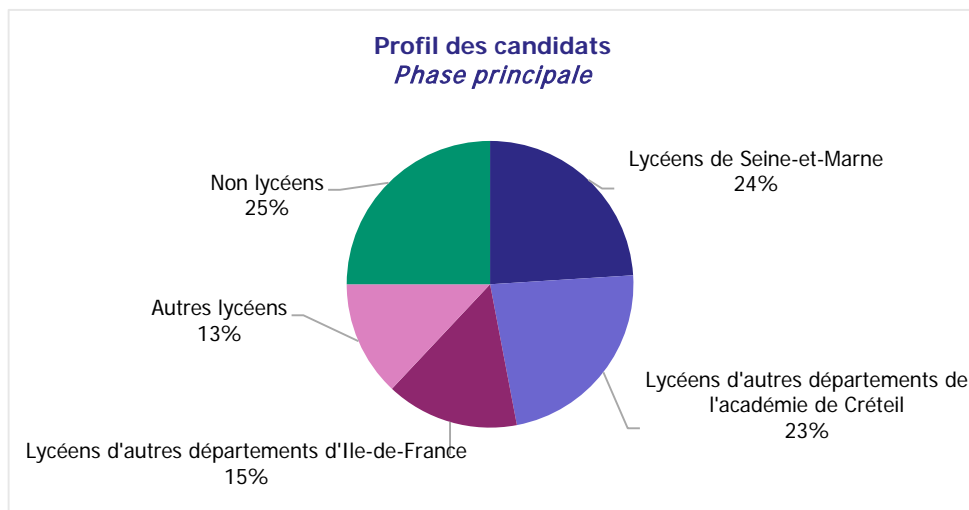


Parcoursup 2021 : candidatures et inscriptions en licence



A l'issue de la phase de recueil des vœux d'affectation des futurs étudiants dans l'enseignement supérieur, via la plateforme Parcoursup, les licences de l'Université Gustave Eiffel comptabilisent un peu moins de 20 000 candidatures lors de la phase principale. Certains candidats ayant fait des vœux multiples, le nombre de candidats en licence s'élève à 15 500, soit un peu moins que l'an dernier. Cependant le nombre de candidatures par place est stable par rapport à l'an passé, avec 10 candidatures pour une place.

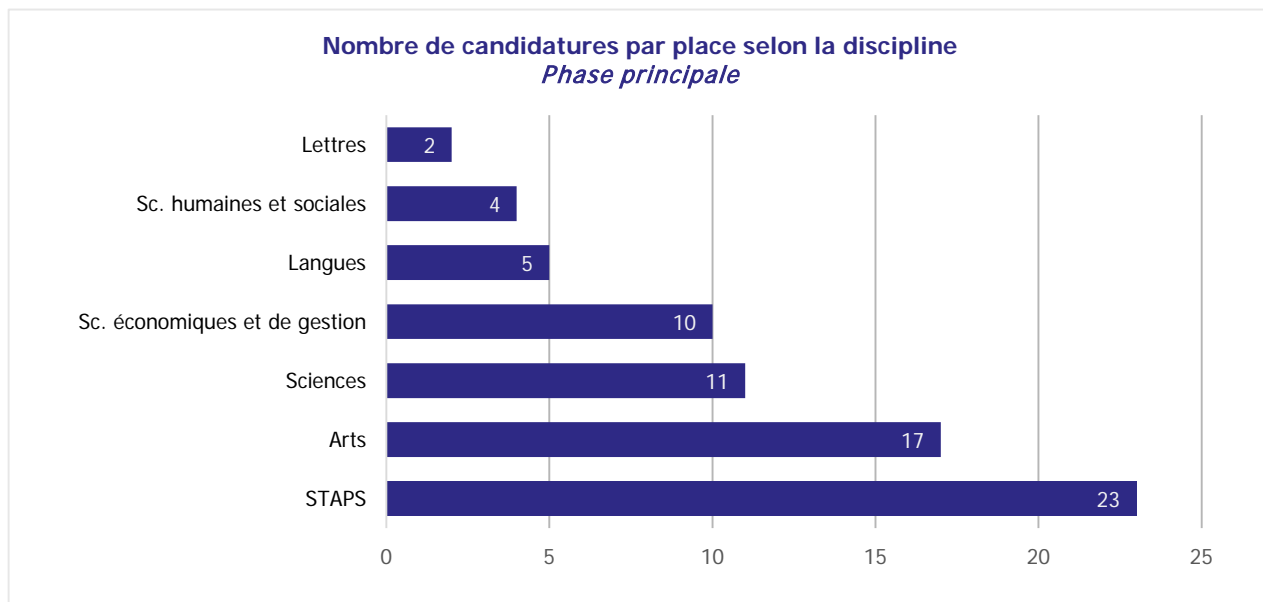
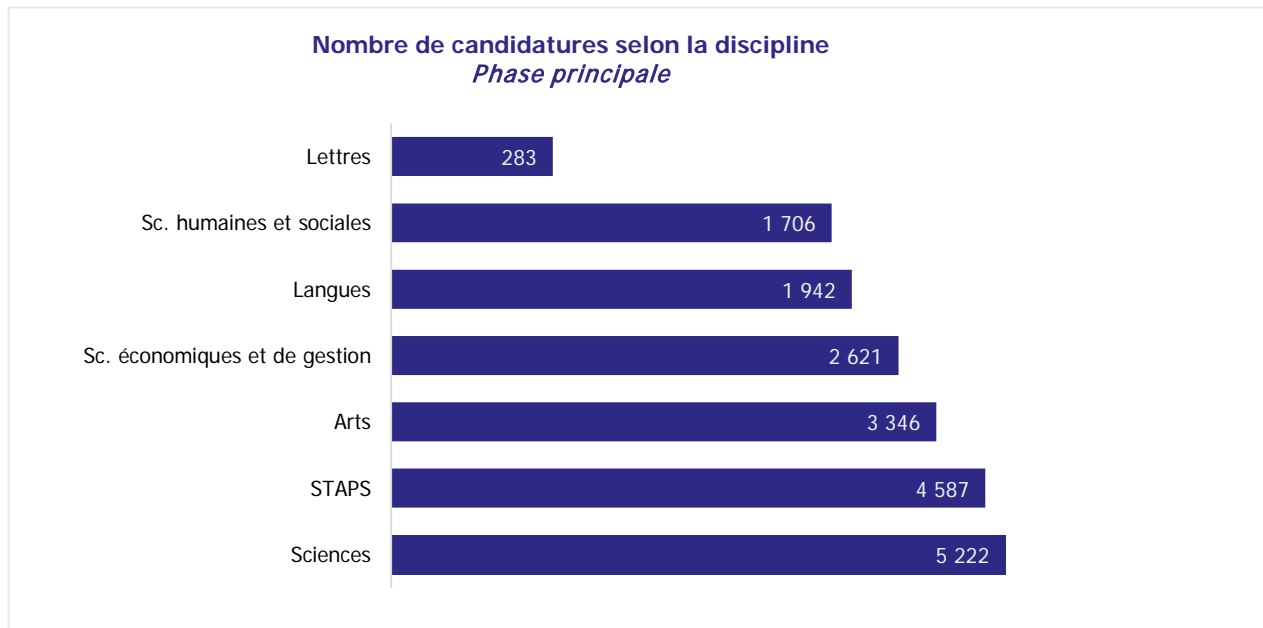
Un peu moins de la moitié des candidats préparaient un bac dans un lycée de l'académie de Créteil, 15 % le préparaient dans un autre département de la région. L'essentiel des lycéens (85 %) préparaient un bac général, 12 % un bac technologique et 3 % un bac professionnel. Un quart des candidats ne sont plus en terminale, parmi lesquels 30 % n'étaient pas scolarisés.

La procédure Parcoursup

La procédure des vœux d'affectation dans l'enseignement supérieur comprend plusieurs étapes :

- ◆ La phase principale, correspondant aux vœux émis par le candidat en première instance. Les candidatures à la phase principale de la procédure sont classées pédagogiquement par l'établissement. A partir de ce classement, un algorithme calcule pour chaque formation l'ordre d'appel, afin de prioriser les propositions faites aux candidats. Les candidats reçoivent une proposition selon cet ordre d'appel, qu'ils peuvent accepter ou refuser. L'affectation des candidats bénéficiant de la phase complémentaire, de la procédure relative à la commission d'accès à l'enseignement supérieur ne relèvent pas de ce classement.
- ◆ La phase complémentaire : si le candidat n'a pas obtenu de réponse satisfaisante lors de la phase principale, il peut émettre dix nouveaux vœux dans les formations disposant encore de places.
- ◆ La commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAAES) : si le candidat n'a pas de place à l'issue de la phase complémentaire, il peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part du rectorat de son académie, qui lui proposera les formations disposant encore de places à ce stade.

Candidatures en phase principale

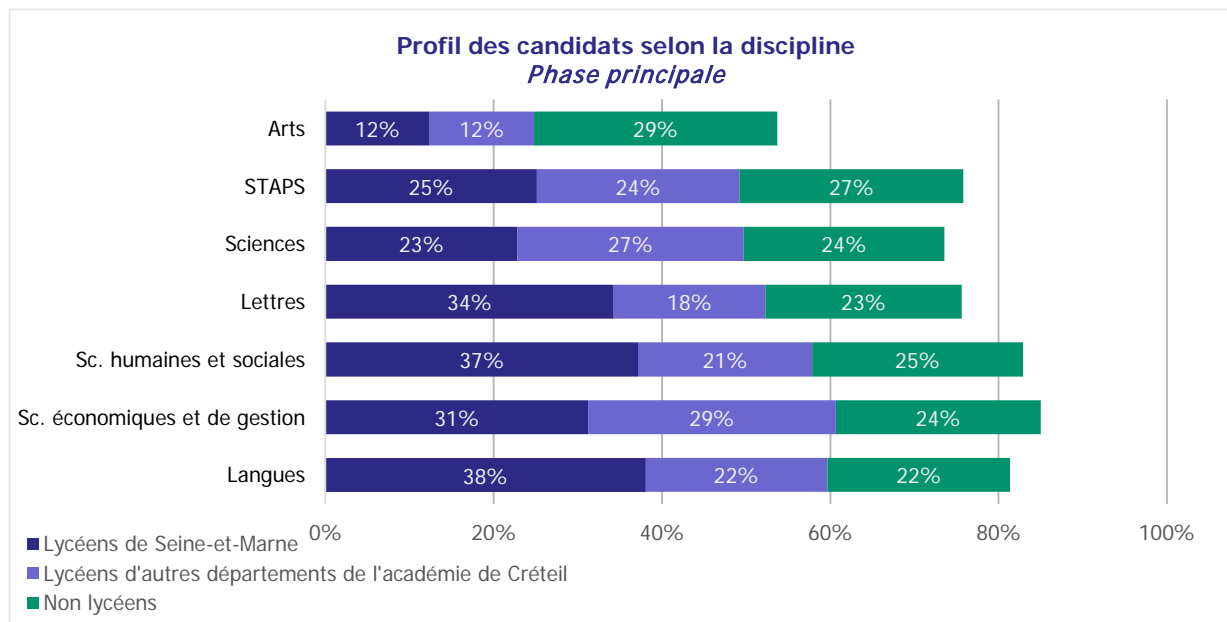


Les formations de sciences, STAPS, arts, et sciences économiques et de gestion attirent chacune plus de 2 500 candidatures. Et rapporté au nombre de places disponibles le nombre de candidatures par place est supérieur à dix pour toutes ces disciplines, allant de 10 en sciences économiques à 23 en STAPS. Quant aux licences d'arts, elles attirent aussi un grand nombre de candidatures, et de surcroît au regard des capacités d'accueil. Cependant étant sélectives, seules 62 % des candidatures à ces formations sont retenues et classées.

C'est en sciences que l'on dénombre le plus de candidatures. Cependant dans cette discipline, huit licences différentes sont proposées, et le volume de candidatures pour chacune des formations est très variable (allant de 173 candidatures en mathématiques et informatique avec l'option santé à 1 478 en ingénierie mathématiques et informatique). Comme en arts, certaines formations scientifiques sont sélectives. Parmi six licences scientifiques, deux formations sont concernées ; elles ont retenu et classé 60 % des candidatures reçues.

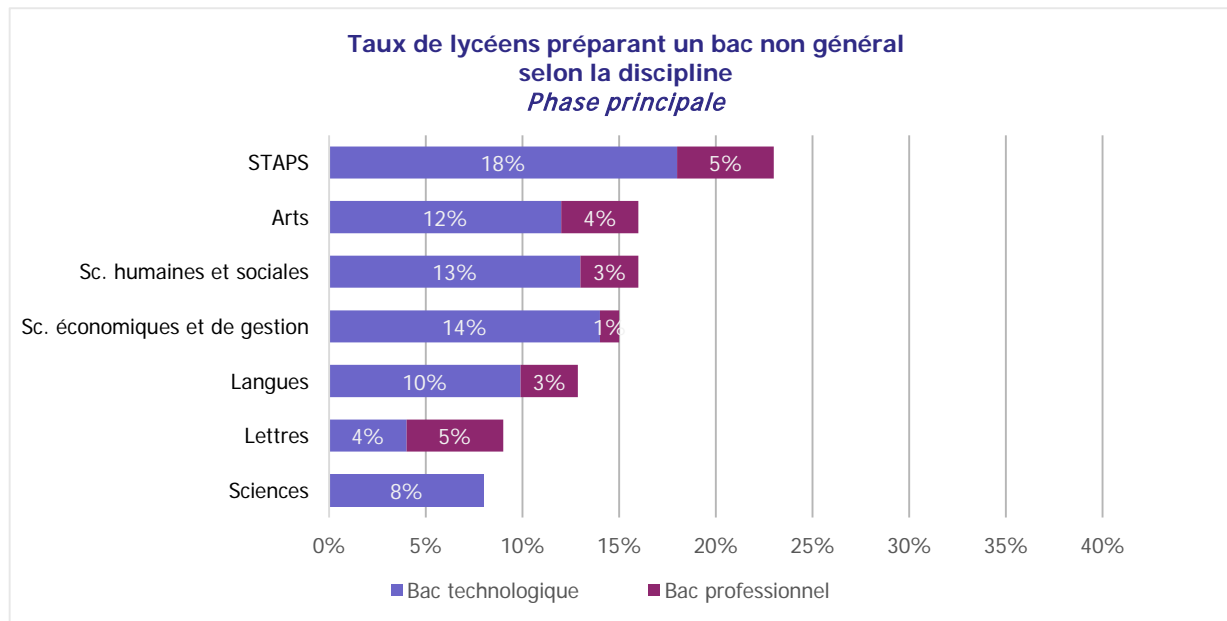
Concernant les sciences économiques et de gestion, une seule formation est proposée, ainsi son attractivité est finalement plus conséquente que la plus attractive des formations de sciences.

Enfin, les formations relevant des disciplines de langues, sciences humaines et sociales et lettres sont moins attractives, tant en volume de candidatures qu'en nombre de candidatures par place.



Globalement près de la moitié des candidats sont lycéens de l'académie. Cependant les candidats aux formations d'arts sont atypiques : ils sont moins souvent lycéens de l'académie et préparent plus souvent leur bac en province ou dans un autre département d'Ile-de-France. Ils se distinguent également par la plus grande part de candidats non lycéens, dont la grande majorité était scolarisée au moment des vœux (69 %). Seules les formations de STAPS attirent dans une proportion similaire des candidats non lycéens, également scolarisés dans les mêmes proportions que ceux d'arts (68 %).

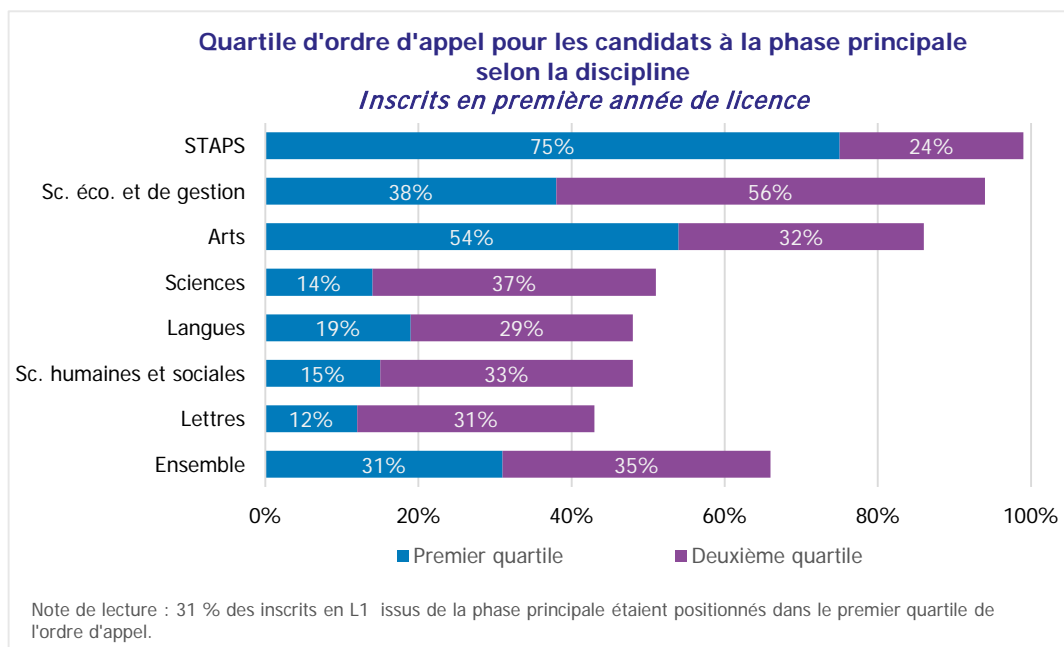
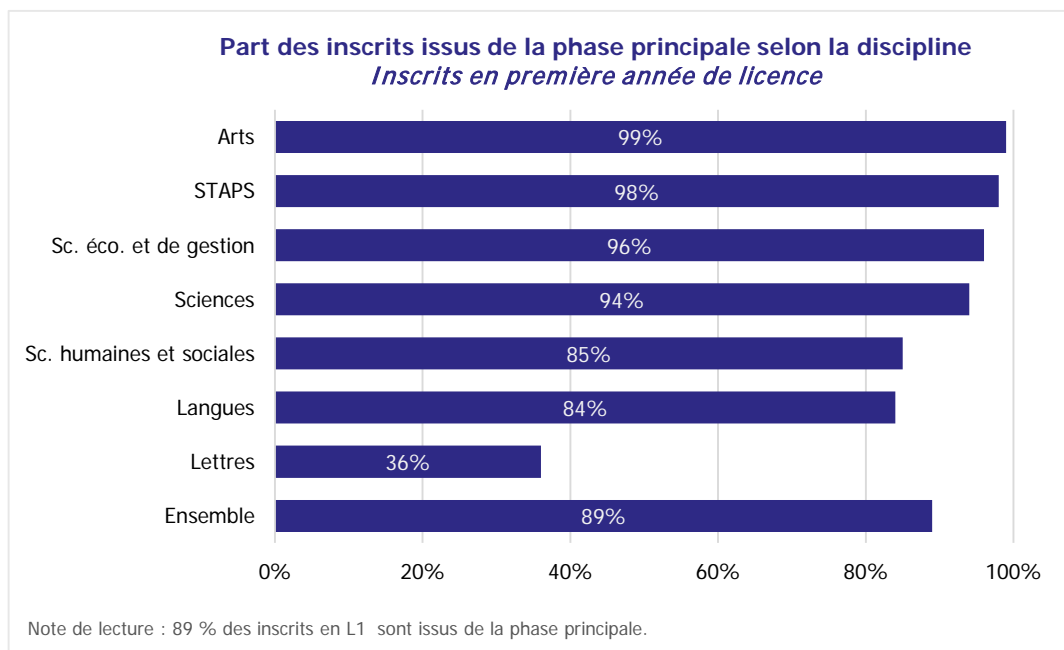
En revanche les candidats aux formations de sciences humaines et sociales, de sciences économiques et de gestion et de langues sont majoritairement lycéens de l'académie de Créteil (environ 60 %). Et c'est en sciences économiques et de gestion que la proportion de lycéens de l'académie est la plus importante. En STAPS et sciences, les lycéens de l'académie sont moins représentés et plus particulièrement les lycéens de Seine-et-Marne.



Parmi les candidats lycéens, la part des candidats préparant un bac non général varie de 8 % en sciences à 23 % en STAPS, et la plupart préparent un bac technologique. Quelle que soit la discipline choisie, la part des candidats en série professionnelle est minime, voire inexistante en sciences. Les candidats en lettres font exception : ils sont autant à préparer un bac professionnel qu'un bac technologique ; ils représentent cependant moins de 10 % des candidats.

Globalement les candidatures des lycéens non généraux sont moins bien classées. En effet ils se situent plus souvent dans le dernier quartile de l'ordre d'appel : 49 % pour ceux des séries technologiques, 50 % pour ceux des séries professionnelles contre 14 % pour ceux des séries générales.

Inscrits en licence : phase des candidatures et ordre d'appel



L'essentiel des inscrits (89 %) sont issus de la phase principale ; il s'agit donc pour ces étudiants d'une formation correspondant à l'un de leurs dix vœux d'orientation initiaux. C'est particulièrement le cas des inscrits en arts, STAPS, sciences économiques et de gestion et sciences contrairement aux inscrits en lettres : seulement un tiers a choisi cette formation en première instance. Cependant en lettres les étudiants sont bien moins nombreux que dans les autres disciplines et les proportions sont à interpréter avec précautions.

Parmi les inscrits issus de la phase principale, 31 % se positionnaient dans le premier quartile de l'ordre d'appel et 35 % dans le second. Les étudiants en STAPS sont très majoritairement issus du premier quartile et quasiment tous classés dans la première moitié du classement, tout comme les inscrits en sciences économiques et de gestion et dans une moindre mesure ceux en formations d'arts. Dans les autres disciplines, la moitié des inscrits étaient positionnés dans la première moitié de l'ordre d'appel, excepté en lettres où quatre inscrits sur dix en sont issus.

Les disciplines qui sont plus amenées à recruter sur les derniers quartiles voire sur la phase complémentaire et la procédure CAAES, accueillent plus souvent des bacheliers non généraux, puisque, d'une part, ces derniers sont moins bien classés et, d'autre part, ils ont plus souvent recours à la phase complémentaire, voire à la CAAES.

Sources et méthodologie

Sources :

- ◆ Parcoursup 2021
- ◆ Sise Inscriptions 2021/2022

Champs :

- ◆ Candidatures via parcoursup aux licences de l'Université Gustave Eiffel, phase principale.
- ◆ Nouveaux entrants, inscrits en première année de licence à l'université Gustave Eiffel à la rentrée 2021 (hors étudiants inscrits parallèlement en CPGE).

Quartile :

Partage en quatre parts égales des candidatures ordonnées selon leur ordre d'appel. Le premier quartile contient les candidats les mieux classés et le quatrième ceux positionnés en fin de classement.